

**Conseil municipal 12 mai 2022**  
**Compte-rendu de séance**

Le 12 mai 2022 à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 6 mai 2022, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

**Présents :**

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER – Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

**Absent :**

Alain MICHEL

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 14
- absents : 1
- procurations : 0

**Date d'affichage :** 24/05/2022

**Secrétaire de séance désignée par le conseil :** Amélie FEVRE

**Approbation du compte-rendu du 14 avril 2022**

Le compte-rendu du 14 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

**Urbanisme :**Déclarations préalables :

- Route de Cuisery : panneaux photovoltaïques
- Léal Le Bourg : panneaux photovoltaïques

DIA :

- Clos Mallot

Certificat d'urbanisme :

- Grand Mollard

Permis de construire :

- Clos Mallot : Maison individuelle

**Bâtiments communaux :**

La commission bâtiment s'est réunie le 9 mai pour étudier l'Avant Projet Définitif. Celui-ci est validé et permettra le dépôt du permis de construire et des demandes de subventions.

**Finances :**Etude de devis

Le conseil municipal valide les devis suivants :

- Un devis de 5 000 € pour l'installation d'un vidéo projecteur dans la salle multifonction par l'entreprise Cizaire
- Un devis de 829 € pour la réparation de la chambre froide de la salle multifonction par l'entreprise CPC froid.

Madame Le Maire explique avoir été contactée par la Poste qui rencontre des problèmes de distribution du courrier sur la commune engendrés par une dénomination des voies non conforme. Elle présente le pré diagnostic établi par la Poste qui analyse la qualité de l'adressage actuel et qui propose une prestation d'accompagnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la prestation d'accompagnement à la fiabilisation de la qualité d'adressage proposée par la poste et autorise Madame Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Subventions aux associations :**

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour octroyer les subventions ci-dessous.

Chasse Saint Bénigne	150 €	Lire ici et là	150 €
Amicale des donateurs de sang	120 €	Proximi'caa	120 €
Amicale des pompiers Saint bénigne	150 €	Ran Tan Plan	150 €
Association maison d'Izieu	120 €	RCHB	150 €
Bleuets de France (ONAC)	120 €	Restos du cœur Ain	120 €
Bresse foot 01	150 €	SLC	120 €
Cantine scolaire	650 €	Sou des écoles	650 €
Centre Léon Bérard	120 €	Val Heureux	150 €
Comité croix rouge	120 €	Bresse impro	270 €
Coopérative scolaire	150 €	Centre de loisirs 1.2.3 soleil	400 €
FOL de l'Ain	120 €	Garderie 1.2.3 soleil	650 €
Laine et petites mains	150 €		
		<b>Total</b>	<b>5 050 €</b>

**Rapport assainissement**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2021.

**Agents communaux**

Le 3 mai Evelyne Sixdenier s'est rendue à une réunion d'information et d'échanges suite au déménagement de la Trésorerie à Bourg en Bresse et à la réorganisation de ce service.

Le contrat de Françoise Debost, au secrétariat de mairie, a été renouvelé à hauteur de 19 h par semaine jusqu'au 30 juin.

**Action culturelle**

Madame Le Maire informe que la commune souhaite développer une collaboration avec l'établissement Public de Coopération Culturelle – théâtre de Bourg-en-Bresse afin de mettre en place une action de diffusion artistique et culturelle auprès des habitants de la commune. Elle présente le projet de convention de partenariat à objectifs culturels qui vise à définir les modalités de cette coopération entre les parties pour la saison 2022/2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, ne souhaite pas participer à la prise des réservations des places et du public durant les trois semaines qui précèdent le spectacle et autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat à objectifs culturels entre l'EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse et la commune de Saint Bénigne.

**Commissions communales**

- La CCID (Commission Communale des Impôts Directs) s'est réunie le 26 avril. Christelle Vaucher fait une présentation de son fonctionnement et de ses effets sur la taxe foncière communale.
- Mercredi 11 mai, la commission développement durable s'est réunie afin de préparer l'opération nettoyage de la commune samedi 14 mai.

**Communauté de communes Bresse et Saône :**

Gilles Fontaine, Christian Brouillard et Christian Perdrix ont travaillé sur le Schéma directeur des eaux pluviales.

**Informations diverses :**

RCHB organise le 21 mai une journée des finales jeunes.

Saint Béaál organise sa brocante le dimanche 22 mai

Clôture de la séance à 21h45

